



savoir ou s' adresser pour retrouvé un acte de propriété

Par **man21**, le **23/01/2011** à **08:33**

comment retrouvé un acte de propriété

Par **Sourire2**, le **23/01/2011** à **08:51**

Bonjour,

tout dépend. Vous savez qu'il existe ? A-t-il plus ou moins de cent ans ? Car si plus de cent ans, il faudra faire les recherches aux archives départementales et si moins de cent ans mais plus de cinquante ans, à la conservation des hypothèques du centre des impôts (DGFIP maintenant) du lieu de situation de la propriété. Si moins de cinquante, dans les archives du notaire donc.

Pour obtenir la situation juridique de ce bien immeuble à la conservation des hypothèques, vous aurez des imprimés à compléter (3233 et 3235), moyennant quelques euros. :-)

Une fois que vous aurez les références (de mémoire, quelques jours après), vous pourrez demander une copie de l'acte souhaité.